



FORMATION



DURÉE
1 journée (7h)

DATES
8 juin 2022

LIEU / FORMAT
Paris / Présentiel
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

TARIF (TVA 20% incluse)
Adhérents : 500 € TTC
Non-adhérents : 650 € TTC

PUBLIC VISÉ
Facilitateurs, dirigeants et opérationnels issus d'entreprises, de fédérations, ou de collectivités - Tous niveaux confondus

PRE-REQUIS
Aucun

Construire une relation durable avec ses parties prenantes : des fondamentaux jusqu'au comité de mission

Le dialogue avec les parties prenantes est un axe essentiel dans le déploiement d'une politique de développement durable et pourtant, c'est souvent l'angle mort des stratégies de responsabilité sociétale des organisations. C'est un exercice qui suscite souvent beaucoup d'attentes et d'interrogations, qui fait parfois même peur. Que l'objectif soit d'informer, consulter, co-construire ou décider ensemble, cette relation avec les acteurs de son écosystème se construit dans la durée. Cette démarche doit être dûment préparée en amont pour que les équipes dirigeantes et opérationnelles qui s'y engagent, ainsi que leurs parties prenantes, soient à même de remplir les objectifs à l'origine de la démarche.

Que vous soyez une entreprise, une collectivité ou une association, le dialogue avec les parties prenantes est l'affaire de tous. Cette formation vous propose de vous approprier les enjeux, la méthodologie et les outils d'une relation gagnant-gagnant avec les parties prenantes.

Pourquoi engager un dialogue avec les parties prenantes ? Quand et comment développer cette relation ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ? Toutes ces questions seront abordées pendant la formation afin que votre organisation puisse tirer les bénéfices de sa relation avec ses parties prenantes.

→ Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **enjeux du dialogue** avec les parties prenantes
- Maîtriser la **méthodologie de mise en œuvre** d'une démarche de dialogue avec les parties prenantes (cadrage de l'initiative, identification des parties prenantes, communiquer, évaluation...)
- **S'inspirer** de témoignages et de bonnes pratiques
- Être en capacité d'**animer un dialogue** avec des parties prenantes
- Être en capacité de **contribuer à un dialogue** en tant que parties prenantes
- Nourrir sa **réflexion** sur l'intégration des parties prenantes à sa **gouvernance**

→ Programme de la formation

1. Enjeux et tour d'horizon de la relation entreprises-parties prenantes - Présentation et échanges (2h30)

- Présentation des enjeux et opportunités d'une nouvelle relation avec les parties prenantes
- Les textes de référence en France et à l'international
- Les nouvelles formes de dialogue et de gouvernance illustrées par des exemples d'organisations

2. Méthode et outils - Présentation et mise en pratique, exercices (4h30)

- Appropriation des étapes méthodologiques et illustration par des exemples d'organisations
- Mise en pratique pour sa propre organisation (cartographie de ses parties prenantes, réflexion sur les attentes etc.)
- Présentation d'outils pratiques pour animer simplement et efficacement un dialogue avec les parties prenantes

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

+

« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans leurs démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustrations apporte pertinence et complémentarité aux apports théoriques.

+

Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

+

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités évaluatives

+

Un **test de connaissance** sera envoyé en amont de la formation aux participants. Pendant la formation, un **cahier** pour guider la mise en pratique sera fourni au stagiaire. Un **questionnaire** sera envoyé après la formation pour vérifier l'acquisition des principales notions.

→ Moyens et outils

- Un support de formation
- Un cahier pour le stagiaire
- Une liste de ressources documentaires

→ Ils en parlent

« Une formation intéressante par son **approche pragmatique**, de terrain. Une diversité de participants qui enrichit les échanges. Des repères méthodologiques utiles et **faciles à mettre en application**. »

« **Formation intense et bien conçue**, alternant théorie, méthodologie, bonnes pratiques et exercices pratiques. »

« Faire cette formation m'a permis de connaître et maîtriser les méthodes de préparation du dialogue avec les parties prenantes. Autrement dit mieux identifier le rôle de chaque partie prenante pour atteindre les **objectifs clairs avec des résultats impactants**. »

« Cette formation m'a permis de **clarifier les modes de dialogue** avec les parties prenantes et **construire mon projet**. »



Formateur.rice : **SANDRINE MAISANO**
Vice Présidente du Comité 21



Diplômée de Neoma-ESC Rouen et formée au Management Général à l'ESCP, Sandrine Maisano est experte en stratégie et responsabilité sociétale, après une expérience de 20 années comme dirigeante d'entreprise (dont les Opticiens Krys et Synalia). Par ses diverses activités, elle s'est engagée depuis 7 ans comme acteur de la transformation auprès de multiples publics: elle accompagne et forme les décideurs sur la stratégie et la RSE; elle enseigne la RSE aux futurs dirigeants dans les grandes écoles (Neoma, Institut Supérieur de Gestion*, Polytechnique, 300 étudiants formés par an); elle s'investit pour les élèves du primaire et du collège en tant que conseillère à La main à la pâte (soutenue par l'Académie des sciences, cette fondation promeut l'éducation des jeunes à la science); elle intervient comme experte en RSE pour les dirigeants de fondations au sein du Centre français des Fonds et Fondations (lancement de la Coalition des Fondations Française pour le Climat); elle s'implique aussi pour les citoyens, les associations, les collectivités et les entreprises en étant Vice Présidente du Comité 21 (après en avoir été la Secrétaire Générale).

En tant que praticienne de l'entreprise, elle a notamment créé la Fondation d'entreprise Krys dès 2002, dirigé le projet du CEDDRE (Centre du Développement Durable et Responsable) à Paris de 2015 à 2017, anime depuis 2016 le club professionnel Développement Durable de Neoma et a initié l'organisation de la communauté Neoma Alumni Engaged For Positive Impact. Elle s'implique aussi dans l'innovation et la prospective en assurant la vice présidence de la Fabrique du Futur. Elle est par ailleurs co-auteur d'un ouvrage sur la responsabilité sociétale des organisations dans l'ESS (éditions Person) paru en 2017.

*Elle a créé le MBA Economie Collaborative, Durable et RSE de l'Institut Supérieur de Gestion qui a été lancé en octobre 2020 et coordonne la vingtaine d'enseignants qui interviennent en spécialisation sur ce cursus de 750 heures.

- [LinkedIn](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Référente Technique et Commerciale: Salomé Guilbert - guilbert@comite21.org

Référente Administratif: Claire Sehier - sehier@comite21.org

Référente Handicap: Anne Page - page@comite21.org



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.



Toutes les formations du Comité 21 sont validées par **Qualiopi**, marque propriété du Ministère du Travail et certifiant la qualité de nos formations.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formations**



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081



Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE STAGIAIRE

Stagiaire 1

Nom Prénom : Fonction :
Ligne directe : E-Mail :
 En cochant cette case, le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance de la fiche formation présentant les objectifs pédagogiques, le programme de la formation et les modalités pédagogique et d'évaluation.

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : **Construire une relation durable avec ses parties prenantes : des fondamentaux jusqu'au comité de mission**

Date : 8 juin 2022
PRIX TTC (TVA à 20%) : 650 € TTC (non adhérent)
500 € TTC (adhérent Comité 21)

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant deux semaines ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 100 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Salomé Guilbert – guilbert@comite21.org

Date :

Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de la structure :



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081